



DESJEPS

DIPLOME D'ETAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

SPECIALITE « ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE, CULTURELLE ET/OU SPORTIVE »
MENTION « DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJETS »



Nombre d'heures en centre :

700 heures (présentiel et FOAD)
Alternance d'une semaine par mois

Période en entreprise :

500 heures minimum

Dates de formation :

- Du 07/10/2025 au 16/04/2027
- Du 01/06/2027 au 21/12/2028

Modalités d'accès

Dossier de candidature complet
Test de sélection (écrit et entretien)



Tarif et financements : 10 500€

Formation accessible dans le cadre d'un contrat d'apprentissage / de professionnalisation ou via des financements : OPCO, France Travail, CTM, CPF

Types d'emplois principalement visés



Le titulaire du DESJEPS ASECS DSP peut exercer différents métiers selon le secteur d'activités :

Directeur ou directrice de structures, chef ou cheffe de projets, délégué.e régional.e, responsable de secteurs, directeur ou directrice de service dans des structures publiques ou privées agissant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

100% de réussite aux certifications pour la promotion 2022-2023



Qu'est-ce que le DESJEPS ASECS DSP ?

Le DESJEPS mention "Direction de structure et de projets" est un diplôme d'Etat enregistré dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 39931), de niveau 6 (BAC +3), reconnu par l'Etat et le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et du Sport (Arrêté du 09/11/2024 - date d'échéance le 29/11/2029). Il permet à son titulaire d'exercer une activité professionnelle d'expertise technique et de direction dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

Les objectifs



A l'issu de cette formation, le ou la titulaire du DESJEPS ASECS DSP est capable de :

- Concevoir et diriger la mise en œuvre du projet de développement pluriannuel d'une structure agissant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.
- Assurer en autonomie et, le cas, échéant, en lien avec les services dédiés, la gestion d'une structure dans ses différentes dimensions (RH, gestion financière...) dans le respect des règles de gouvernance, de l'organisation de la structure et des réglementations en vigueur.
- En lien avec ses instances de gouvernance, définir les orientations stratégiques de la structure en s'appuyant sur un diagnostic et une analyse stratégique.
- Promouvoir les activités et les orientations stratégiques de la structure auprès de ses partenaires.

Les prérequis

a) Justifier de la possession d'un des diplômes suivants :

- diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation (DEFA) ou diplômes reconnus équivalents;
- diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "animation socio-éducative ou culturelle" (DEJEPS ASECS);
- diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation;
- diplôme de niveau 6

b) Justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 2400h minimum

Equivalences

Equivalences prévues par l'arrêté du 09/11/2024 pour les candidats ayant validé partiellement ou non un DESJEPS spécialité "Animation socio-éducative et culturelle" en UC (RNCP 4910).

Suite de parcours

Après l'obtention du DESJEPS ASECS DSP, vous pourrez intégrer un cycle universitaire niveau Master, poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 7 ou préparer un concours de la fonction publique territoriale.

Suivez nous sur les réseaux !

SIEGE :

10 Rue Lazare Carnot
97200 Fort-de-France

Mail : accueil@cemea-martinique.org
<https://cemea-antillesguyane.org>
Tél : 05 96 60 34 94 / 05 96 51 57 26

Centre Victor Marty
3 Rue des Nénuphars
97232 Le Lamentin

Le contenu de la formation



La formation s'organise en quatre Blocs de Compétences (BC), chacun pouvant être suivi et validé indépendamment des autres :

- **BC 1** : Construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.
- **BC 2** : Concevoir et diriger un projet de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.
- **BC 3** : Manager l'équipe et gérer les ressources humaines et la démarche "Qualité, Sécurité, Santé au Travail et Environnement" d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.
- **BC 4** : Assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

Plus d'infos sur le programme de la formation



Les + de nos formations



- + Un réseau national, 80 ans d'expérience dans la formation, un mouvement pédagogique d'Education nouvelle.
- + Un réseau local Antilles-Guyane au contact de nos territoires.
- + Une formation en alternance : des va-et-vient entre les apprentissages en centre et ceux en entreprise, accompagné d'un tuteur, acteur de terrain.
- + Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
- + Mise à disposition de la médiathèque interactive YakaMédia.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et Laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs de terrain piloté par l'ANCT.



Mobilité Européenne Erasmus+

Une mobilité de 10 jours dans un pays de l'Union Européenne vous permettant de :

Acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social.

Développer des compétences sociales et interculturelles.

Modalités d'évaluation des stagiaires

Le DESJEPS est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRAJES), après validation de chacun des quatre blocs de compétences (BC).

Chaque BC donne lieu à une certification, réalisée au moyen de la production d'un document écrit, support à un entretien.

En cas de validation des 4 BC, le diplôme est délivré par la DRAJES. En cas d'échec d'un ou plusieurs BC, le stagiaire devra se réinscrire sur une formation habilitée pour repasser ses épreuves.

Quelles sont les méthodes mobilisées durant cette formation ?

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental.
- L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation.
- L'apprenant est au cœur de son propre apprentissage.
- La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.

Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation



Les locaux sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'adaptation des moyens de la prestation, contactez le référent : referent.handicap@cemea-martinique.org

